



# ANNONCEMENT

# Trophée National

*Première Étape*

Saison 2016-2017

Sous l'égide la **Ligue Pays de Loire des Sports de Glace**, la section Short-track de **l'Association Choletaise de Patinage sur Glace** organise la première étape du **Trophée National** de short track.

Le dimanche 13 novembre 2016 de 8h30 à 16h00hrs

Patinoire **GlisséO**  
Avenue Anatole Manceau  
49300 Cholet

1. Inscriptions : .....	2
2. Programme : .....	2
3. Glace et Pistes : .....	2
6. Règles de courses et distances : .....	2/3/4
5. Récompenses : .....	4
7. Service médicale : .....	4
9. Equipement des patineurs : .....	4
8. Assurance : .....	4
10. Réunion des coaches et team leaders : .....	4
11. Divers : .....	4
12. Organisation : .....	5



# Inscriptions

**Préinscriptions** pour le **23 octobre 2016**.  
et **confirmation** au plus tard le **6 novembre 2016**.

<https://www.short-track.fr>

En cas de difficulté de téléchargement de vos nouveaux patineurs non inscrits sur le Top France, veuillez nous envoyer leurs informations à l'adresse suivante : [contact.choletshorttrack@gmail.com](mailto:contact.choletshorttrack@gmail.com)

Les patineurs membres d'un club étranger devront certifier leur appartenance et l'approbation d'une fédération membre de l'ISU. Ils devront pouvoir le justifier sur demande.

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler à l'accueil **avant la compétition**.

Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

**ACPG Cholet Short-Track**  
**Monsieur Jacques CRAIPEAU**  
**1 rue Bel Air**  
**49340 Trémentines**  
email : [contact.choletshorttrack@gmail.com](mailto:contact.choletshorttrack@gmail.com)

**Les inscriptions hors délais ne pourront pas être prises en compte.**

## Programme

**Dimanche 15 novembre**

**07h45 : Réunion des coachs**

08h00 : Echauffements

08h30 : Début des courses

## Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle sera tracée 3 pistes de 111,12m.

Le tour de la piste sera entièrement recouvert de 80 matelas de protection avec un doublement de matelas dans les virages.

## Règles de course

Le Trophée National se déroulera conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions de short track, et le cas échéant complétées par le présent announcement.

Peuvent participer au **Trophée National**, les patineurs licenciés compétition vitesse dans un club affilié à la **F.F.S.G.**, et qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le règlement national depuis le 1er juillet 2015 jusqu'au jour précédent le départ de la première course.



Les patineurs ayant obtenus leurs temps pendant l'Open des Mouchoirs Choletais peuvent courir. A cet effet, ils devront avoir été préinscrits.

Sont aussi admis les patineurs licenciés à travers une fédération d'un autre pays membre de l'ISU, sous réserve de satisfaire aux temps de sélection rappelés ci dessous\*:

<b>Catégorie</b>	<b>Distance</b>	<b>Temps Dames</b>	<b>Temps Hommes</b>
Seniors	500 m	0.57.000	0.51.000
Juniors A	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors B	500 m	1.00.000	0.55.000
Juniors C	500 m	1.03.000	0.58.000
Juniors D	500 m	1.08.000	1.03.000
Juniors E	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000

\* Les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU doivent pouvoir justifier des temps indiqués

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction. Dans tous les cas, l'esprit sportif devra d'être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.

### Distances

*Individuelles: Dames ou Hommes*

<b>Catégories</b>	<b>1<sup>ère</sup> distance</b>	<b>2<sup>ème</sup> distance</b>	<b>Super Finale</b>
Juniors E	500 m	333 m	777 m sur sélection
Juniors D	777 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors C	1000 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors B	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Juniors A	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Seniors	1000 m	500 m	1500 m sur sélection

**Relais** : voir Annonceur **Relais just for fun de Cholet**

### **Précisions sur la constitution des séries :**

Il conviendra d'éviter les courses à 2 patineurs en série.

Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 ou 6 patineurs selon le niveau des concurrents et la dimension de la patinoire. Selon les inscrits, il pourra être procédé à un regroupement hommes – dames.

### Classement Individuel

Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'aux finales.

Si le timing le permet, les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courent des finales de classement, sans attribution de points (ex : finales C et D).



Le classement général sera établi conformément au règlement ISU.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

## Récompenses – Trophée National

### **Classement d'Etape du Trophée National**

Le classement d'Etape distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames.

Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses, mais sans attribution de point de finale particulière.

### **Classement par club**

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finales A et B par les patineurs du club.

### **TROPHEE NATIONAL**

Le classement général individuel par catégorie sera enregistré pour l'obtention du trophée national.

Le nombre de points attribué à chaque patineur se fera selon son classement obtenu lors de la présente étape :

100-80-64- 51-41-33-26-21-17-13-11-9-8-7-6-5-4-3-2-1 et les suivants *1pt*

Et sera remis lors de la dernière Etape du Trophée Nationale de la saison sportive établie selon le calendrier nationale.

## Service Médical

Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés.

## Équipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou, de genouillères et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé. Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts)

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

## Assurance des patineurs

Il incombe à chaque patineur, et à défaut au club de veiller que leurs patineurs bénéficient d'une assurance adéquate.

## Réunion des coaches et des teams leaders

La réunion officielle de la compétition se tiendra le **dimanche 13 novembre 07h45** à la patinoire en présence des coaches et des représentants des clubs et sous la responsabilité du Juge Arbitre, **Alain Jeanne** et du Compétiteur Steward, **Stéphane LARRIERE**. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.



## Divers

Nous proposons pour le repas du midi plusieurs formules de restauration : divers sandwiches, et pizzas.

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de **Cholet**. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annonce.

## Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à **Jacques CRAIPEAU**, [contact.choletshorttrack@gmail.com](mailto:contact.choletshorttrack@gmail.com)

Cholet le 3 octobre 2016

**Le Président de la section ACPG Cholet Short-Track**

**Jacques CRAIPEAU**



## HOTELS PARTENAIRES

### Hôtel Formule 1 Cholet

Zone commercial carrefour avec toutes restaurations d'enseignes  
Boulevard de Belgique  
ZI de la Blanchardière,  
49300 Cholet  
08 91 70 52 23

### Hôtel Campanile Cholet

2, Square Nouvelle France  
49300 Cholet  
02 41 62 86 79

## AUTRES HOTELS

### Hôtel Première Classe

rue de Terre Neuve  
ZAC de l'Ecuyère, 49300 CHOLET  
02 41 70 77 11

### Hotel Ibis Cholet

Avenue des Sables d'Olonne  
49300 Cholet  
02 41 62 45 45

